Etablissements publics pour l'intégration

« Le voyage est un retour vers l'essentiel. »

Proverbe tibétain

PROJET
SEJOUR EDUCATIF
ANCRE – MADAGASCAR

Aider la population✦Construire quelque chose✦Rencontrer des gens d'une autre culture✦Echange✦Apprendre des autres✦S'impliquer✦Participer à une action d'aide humanitaire✦Vivre un changement grâce à la déconnexion géographique✦Aider les plus démunis✦Nouvelles rencontres✦Nouvelles expériences✦Plage & Soleil✦Echanger avec les locaux✦Voir d'autre mode de vie, coutume✦But humanitaire✦Donner un peu de soi✦Se découvrir soi-même✦Apprendre des autres✦Partager✦Découvrir un pays✦ Prendre une baffe dans la gueule✦Voir la misère pour arrêter de me plaindre✦Offrir un petit peu de joie à un enfant ou autres✦Partager mon savoir-faire✦Changer d'air✦Faire quelque chose ensemble✦Construction commune✦Connaître un autre mode de vie✦Partager avec la population locale

Maison de L'Ancre

Résumé du projet

Porteur de projet	Etablissements publics pour l'intégration **Résidence Maison de l'Ancre** Rue de Lausanne 34 – 1201 Genève Té. 022 949 08 41 Responsable: Frédéric Pilleul, chef de secteur
Responsables projet	Colette Bordigoni, Virginie Mouty, Simon-Pierre Mbeng, socio-éducateurs
Type de projet	Réalisation d'un camp éducatif outre-mer
Objectif général	**Favoriser le processus de réinsertion socioprofessionnelle des résidents au travers d'un voyage outre-mer**
Objectifs	▪ Renforcer la confiance en soi et l'autonomie des résidents via leur participation à la construction du projet ▪ Renforcer l'estime de soi par le développement du sentiment d'utilité au travers de l'implication dans une action d'aide au développement ▪ Découvrir d'autres réalités dans la prise en charge socio-sanitaire et de l'alcoologie ▪ Renforcer la motivation au changement
Résultats attendus	▪ Les résidents ont développé leur capacité d'action ▪ Les résidents ont renforcé leur autonomie ▪ Les résidents ont amélioré leur estime de soi ▪ Prise de conscience de l'importance du contexte dans une démarche de changement ▪ Transfert des connaissances, expériences et ressources pertinentes à la réalisation du projet de vie de chaque résident.
Description **Activités du projet**	▪ Elaboration et mise en place du projet de manière participative ▪ Recherche de fonds ▪ Le voyage ▪ Evaluation du projet et capitalisation ▪ Présentation du voyage et de l'expérience vécue
Durée	séjour 3 semaines
Dates	Avril-Mai 2015
Public cible	12 pensionnaires en lien avec la Maison de l'Ancre (Résidents ou en suivi ambulatoire)
Budget	Total CHF 39'000.- Apport propre CHF 14'000.- Apport externe (recherche de fonds) CHF 25'000.-
Moyens	Moyen financier Ressources humaines : 2 éducateurs, 1 assistante socio-éducative

Cadre Logique

Logique d'intervention	Indicateurs	Source de vérification	Hypothèse/condition
Objectif général Favoriser le processus de réinsertion socioprofessionnelle des résidents au travers d'un voyage outre-mer	Le voyage s'est déroulé selon planification	Carnet de voyage Photos vidéos	Les fonds recueillis sont suffisants La situation politique et sanitaire locale est stable Le comportement de tout un chacun durant le séjour est adéquat
Objectif spécifique 1 Renforcer la confiance en soi et l'autonomie des résidents via leur participation à la construction du projet	Le taux de présence des pensionnaires aux réunions est de 70% Le nombre de propositions faites par les résidents	Tableau de présence PV des réunions	Le nombre de participants aux projets est suffisant
Résultats : Les résidents ont développé leur capacité d'action Les résidents ont renforcé leur autonomie	Nombre d'activités de recherches de fonds menées par les résidents Nombre de démarches réalisées par les résidents sans encadrement	Compte rendu des activités PV des réunions	
Objectif spécifique 2 Renforcer l'estime de soi par le développement du sentiment d'utilité au travers de l'implication dans une action d'aide au développement	Degré d'implication des pensionnaires au projet sur place	Compte rendu des activités	
Résultat Les résidents ont amélioré leur estime de soi	Les pensionnaires constatent une amélioration	Enquête/évaluation	
Objectifs spécifique 3 Découvrir d'autres réalités dans la prise en charge socio-sanitaire et de l'alcoologie	Description des différences dans la prise en charge socio-sanitaire et de l'alcoologie	Documents de synthèse	
Résultat Prise de conscience de l'importance du contexte dans une démarche de changement	Analyse des causes des différences dans la prise en charge socio-sanitaire et de l'alcoologie	Documents de synthèse	
Objectif spécifique 4 Renforcer la motivation au changement	Apprentissage du processus projet	Enquête/évaluation	
Résultat Transfert des connaissances, expériences et ressources pertinentes à la réalisation du projet de vie de chaque résident	Identification par les pensionnaires des connaissances et ressources acquises durant tout le processus du projet qu'ils estiment pouvoir transférer à la réalisation de leur projet de vie Capitalisation de l'expérience	Enquête/évaluation Document de capitalisation Présentation du voyage et de l'expérience vécue	

Résumé du projet 2
Cadre Logique 3
Problématique 5
Consommation d'alcool en Suisse 5
Prise en charge ambulatoire 5
Traitements en institutions résidentielles spécialisées 5
Porteur du projet : Maison de l'Ancre 6
Concept d'accompagnement 6
Programme « tronc-commun » de désaccoutumance 6
Activités de groupe 6
Réinsertion sociale 7
Programmes de réinsertion socio-professionnelle 7
Programmes d'abstinence ou de consommation contrôlée 7
Offre d'accompagnement après le séjour 7
Le projet 8
Justification du projet 8
Objectif du projet 8
Résultats attendus 9
Description du projet 9
1. Elaboration et mise en place du projet 9
2. Recherche de fonds 9
3. Le voyage 9
4. Evaluation du projet et capitalisation 10
5. Présentation du voyage et de l'expérience vécue 11
Facteurs de Risques 11
Budget 12
Moyens 12
Durée du projet et Chronogramme 13
Annexes 14
Annexe 1 : Consommation d'alcool 14
Annexe 2 : PV 1ère séance 20
Annexe 3 : PV 2ème séance 24
Annexe 4 : PV 3ème séance 25
Annexe 5 : PV 4ème séance 31
Annexe 6 : PV 5ème séance 35

Problématique[1]

L'alcool est une substance psychoactive capable d'entraîner la dépendance.

- L'usage nocif de l'alcool[1] entraîne dans le monde 3,3 millions de décès chaque année, soit 5,9% des décès.
- L'usage nocif de l'alcool est un facteur étiologique dans plus de 200 maladies et traumatismes.
- La consommation d'alcool entraîne des décès et des incapacités relativement tôt dans la vie. Dans la tranche d'âge 20-39 ans, près de 25% du nombre total de décès sont attribuables à l'alcool (2012).
- Il existe une relation de causalité entre l'usage nocif de l'alcool et toute une série de troubles mentaux et comportementaux, d'autres maladies non transmissibles ainsi que les traumatismes.
- L'usage nocif de l'alcool peut également avoir des effets sur d'autres personnes, telles que les membres de la famille, l'entourage, les collègues ou des étrangers. En outre, il a des effets sanitaires, sociaux et économiques importants sur la société en général.
- Une proportion importante de la charge de morbidité attribuable à la consommation nocive d'alcool provient des traumatismes intentionnels ou non intentionnels, y compris dans le cadre d'accidents de la circulation routière, de la violence ou des suicides.

Consommation d'alcool en Suisse[2]

En 2013, la consommation par habitant en Suisse était pour la dixième année consécutive en dessous des 9 litres d'alcool pur; depuis 1990, cette donnée a diminué de 2.4 litres d'alcool par tête. La consommation globale par habitant a encore baissé par rapport à l'année précédente. Avec la valeur de 8.3 litres d'alcool pur par habitant, la Suisse se situe toujours dans la moyenne au niveau européen.

Prise en charge ambulatoire[3]

Les personnes qui sont suivies par les services de consultation ambulatoires et dont le problème principal est l'alcool ont généralement entre 30 et 60 ans. Près de la moitié (53%) des clients pris en charge par les services de consultation ambulatoires et tirent principalement ou exclusivement leur revenu de leur activité professionnelle. Pour 15% des client-e-s, le revenu provient en majeure partie ou entièrement d'une rente (AVS, AI etc.) et d'autres bénéficient avant tout de l'aide sociale (14%) ou d'indemnités de chômage (7%). Pour une petite proportion de client(e)s, le soutien financier de la part des proches constitue la source de revenu principale ou exclusive.

Motiver les personnes consultant principalement pour des problèmes liés à l'alcool au cours du traitement reste une tâche difficile. En effet, si 53% d'entre elles étaient allées jusqu'au bout de leur prise en charge ambulatoire en 2011, un peu moins de la moitié des personnes avaient interrompu le traitement ou le contact avec le service s'était perdu.

Traitements en institutions résidentielles spécialisées

Les institutions résidentielles spécialisées (centres de réhabilitation et cliniques spécialisées) accueillent chaque année plus de 1 300 personnes ayant l'alcool pour principal problème, dont environ deux tiers d'hommes et un tiers de femmes.

Plus de détails sur la problématique se trouvent en annexe n°1

---

[1] Données tirées de l'OMS : Rapport de situation mondial sur l'alcool et la santé 2014

[2] Source: Régie fédérale des alcools (RFA) (2014). L'alcool en chiffres 2014

[3] Source : Astudillo, M., Notari, L., Maffli, E. (2013). Prise en charge ambulatoire des problèmes de dépendance. Résultats de l'enquête auprès des client(e)s 2012. Recueil de tableaux statistiques. Lausanne: Addiction Suisse.

Porteur du projet : Maison de l'Ancre

La Résidence **Maison de l'Ancre** est un établissement résidentiel rattaché aux Etablissements Publics d'intégration (EPI) à Genève. Son mandat est la réinsertion socio-professionnelle de personnes souffrant de problèmes de dépendances à l'alcool principalement.

Pour accomplir sa mission la Maison de l'Ancre dispose d'un immeuble de 7 étages.

Concept d'accompagnement

La Maison de l'Ancre offre:

Phase 1

Désaccoutumance à l'alcool

Programme de désaccoutumance à l'alcool de 6 semaines à travers des groupes spécifiques.

Phase 2

Réinsertion socio-professionnelle

Programme de consolidation de l'abstinence

ou

Programme de consommation contrôlée selon un contrat individualisé

La Maison de l'Ancre offre différents cadres de vie :

Le Foyer : chambres individuelles / vie communautaire.

La Résidence : chambres individuelles avec expérimentation d'une vie plus autonome.

Appartements : cohabitation pour expérimenter la consommation contrôlée selon un contrat individualisé.

Programme « tronc-commun » de désaccoutumance

Ce programme offre une palette d'activités variées axées sur le rapport à l'alcool et la qualité de vie. Cette période a pour objectif de développer des ressources et des stratégies pour consolider l'abstinence ou acquérir la capacité à mieux gérer sa consommation, selon le projet de chacun.

Activités de groupe

- Groupe DépendanceS: favorise la découverte des ressources personnelles. L'objectif est de s'entraîner à une vie sans recours systématique à l'alcool.
- Informations alcoologiques : permettent de mieux comprendre les mécanismes de dépendance et les effets de l'alcool sur l'organisme.
- Parachutes (Préventions rechutes): vise à identifier les situations à risque d'alcoolisation, les ressources et stratégies pour y faire face, à l'aide de mises en situation.
- Art-thérapie : travaille sur les histoires de vie au moyen de la création artistique.
- Relaxation: a pour but de retrouver un mieux-être physique et psychique par des exercices de respiration, des mouvements et positions du corps afin d'apaiser ses émotions.
- Activité Physique: contribue au bien être global à travers la réhabilitation physique.
- Interactions: permet un espace de parole sur des thématiques variées en lien avec la socialisation ou la redécouverte des offres culturelles de Genève.
- Activité Jardin: se déroulant au Jardin de Cocagne, en plein air, favorisant le contact avec la nature.
- Atelier Photo : En lien avec l'art thérapie, l'atelier offre un espace pour travailler les histoires de vie sous l'angle de la photographie.

Réinsertion sociale

- Entretiens de proche : Le but est d'associer l'entourage au processus de réinsertion engagé par les pensionnaires.
- Suivi administratif et financier : accompagnement pour la reprise en main de leur gestion administrative et appui au désendettement.
- Activités extérieures : organisation d'activités et de camps dans un but éducatif et de loisirs.

Programmes de réinsertion socio-professionnelle

A la fin des 6 premières semaines, il est possible de choisir soit la consolidation l'abstinence soit d'entamer un accompagnement en Consommation contrôlée. Quelle que soit l'option choisie les personnes participent à des activités de réinsertion (stages…etc.) et aux activités obligatoires.

- Stages internes : ré- entrainement au travail au sein du secteur hôtelier : restauration et intendance.
- Groupe réinsertion professionnelle : l'objectif est d'accompagner et soutenir les personnes dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet de réinsertion socio-professionnelle.
- Stage externe : dans le but d'une activité externe proche de la réalité du monde du travail.

Programmes d'abstinence ou de consommation contrôlée

- Programme abstinence : le résident à la possibilité de consolider le travail entrepris dans la première période à travers une vie hors alcool.
- Programme de consommation contrôlée : une évaluation devra être faite par le médecin référent et la Maison de l'Ancre validant la faisabilité du suivi de ce programme, en fixant les modalités de consommation. Un contrat individualisé est alors élaboré en cohésion avec l'ensemble des parties.

Offre d'accompagnement après le séjour

Les personnes qui ont terminé leur parcours à la Maison de l'Ancre peuvent bénéficier de diverses prestations spécifiques :

- stages ambulatoires : La prestation stage peut se poursuivre tout en étant hors de la Maison de l'Ancre. Le contenu et l'accompagnement sont individualisés.
- accompagnement à domicile : Les personnes qui le désirent au terme de leur séjour à la Maison de l'Ancre ont la possibilité d'élaborer un contrat individuel à domicile.

Le projet

Dans le cadre de la mission de réinsertion socio-professionnelle la Maison de l'Ancre a organisé régulièrement des camps d'abord en Suisse puis en France avec pour objectif de rompre avec leur quotidien.

Donner un sens à sa vie ; pour la plupart des pensionnaires cela ne veut plus dire grand-chose. Leur offrir des alternatives dans leur vision du monde peut les aider à retrouver un sens. Les faire participer d'une action où ils se mettent aux services d'autres personnes peut les aider à se sentir utile, reprendre confiance en eux et découvrir des ressources qui peuvent être transférées dans leur démarche personnelle.

Justification du projet

La réussite d'une démarche de rétablissement en alcoologie dépend entre autre de :

- La prise de conscience que tout processus de changement n'est possible qu'à condition que les principaux intéressés en prennent le lead est fondamentale
- Du développement de la motivation et des ressources intrinsèques
- Du projet de vie
- De la sortie de l'exclusion et de la marginalisation
- Du développement de la confiance/estime de soi et du sentiment d'utilité

C'est afin de permettre aux usagers de la Maison de l'Ancre de réunir ces facteurs qu'est née l'idée d'organiser un voyage dans un contexte difficile, les obligeant à se confronter à une réalité ou la prise en charge socio-sanitaire et alcoologique n'est pas forcément prise en compte, ou tout du moins, avec le même niveau de qualité qu'en Suisse.

Toujours dans ce sens, nous considérons que le processus de préparation du projet est tout aussi important que le voyage en lui-même. Il a par conséquent été décidé que ce projet devait être élaboré de façon participative dans toutes ces étapes, soit de permettre aux pensionnaires d'être acteur ce qui permettra de:

- développer l'autonomie chez les usagers
- renforcer l'estime de soi dans la participation à la construction du projet de voyage (acteurs/co-acteurs)
- se re-construire sur le plan psycho social en participant à une action d'aide au développement
- créer les conditions d'un changement intrinsèque au travers d'introspection et de réflexion
- développer les stratégies de vie (survie) dans un contexte difficile / pas familier
- développer les stratégies de prévention de rechute via des expositions programmées
- casser la chaine des automatismes et ses rituels de consommations d'alcool.
- identifier les stratégies et pratiques auprès des alcooliques/alcoologues d'autres pays et s'en inspirer le cas échéant.
- renforcer la motivation au changement.

Objectif du projet

« On apprend toujours seul, mais jamais sans les autres. » - (Philippe Carré)

En tenant compte de ce qui précède, les objectifs du projet sont les suivants :

Objectif général :

Favoriser le processus de réinsertion socioprofessionnelle des résidents au travers d'un voyage outre-mer

Objectifs spécifiques

- Renforcer la confiance en soi et l'autonomie des résidents via leur participation à la construction du projet

- Renforcer l'estime de soi par le développement du sentiment d'utilité au travers de l'implication dans une action d'aide au développement
- Découvrir d'autres réalités dans la prise en charge socio-sanitaire et de l'alcoologie
- Renforcer la motivation au changement

Résultats attendus

- Les résidents ont développé leur capacité d'action
- Les résidents ont renforcé leur autonomie
- Les résidents ont amélioré leur estime de soi
- Prise de conscience de l'importance du contexte dans une démarche de changement
- Transfert des connaissances, expériences et ressources pertinentes à la réalisation du projet de vie de chaque résident.

Description du projet

Le projet se compose de 5 phases :

1. Elaboration et mise en place du projet de manière participative
2. Recherche de fonds
3. Le voyage
4. Evaluation du projet et capitalisation
5. Présentation du voyage et de l'expérience vécue

1. Elaboration et mise en place du projet

Pour l'élaboration et la mise en place du projet, chaque semaine tous les participants au voyage (pensionnaires – personnel encadrant) se réunissent. Lors de ces réunions, les décisions sont prises de façon le plus consensuelle possible et des tâches permettant l'avancée de l'élaboration du projet sont fixées. Celles-ci sont révisées d'une séance à l'autre. Chaque pensionnaire s'engage à mener à bien ses engagements soit de façon individuelle ou en sous-groupe.

Le détail de tout le processus et des séances, se trouve décrit dans les procès-verbaux en annexe.

2. Recherche de fonds

La recherche de fonds fait partie intégrante de la mise sur pied du projet. Dans un premier but pour pouvoir financer le séjour mais aussi pour favoriser la prise de conscience des ressources tant financières, chronophage et individuelle. De plus, chaque activité de recherches de fonds constitue un mini-projet en soi, qui doit être pensé, argumenté, validé, élaboré et exécuter. Tant d'activités qui peuvent générer des expériences qui sont reproductibles dans leur quotidien favorisant ainsi aussi l'estime de soi.

Les démarches qui vont être entreprises compotent deux volets :

- Recherche de fonds auprès de fondations notamment spécifiques aux addictions, communes, etc.
- Activités propres : tombola, tournoi de jass, souper thématique, etc. Ces activités seront menées à bien par les pensionnaires avec la collaboration et encadrement du personnel éducatif.

3. Le voyage

Pour répondre aux objectifs, différentes activités sur place sont prévues :

Confrontation à une réalité différente

Il a été décidé de réaliser un voyage dans un contexte totalement différent à ce que connaissent nos résidents. En effet, même si beaucoup d'entre eux ont vécu des situations précaires (vivre dans la rue, pauvreté financière, faim, dégradation de l'hygiène et de la santé, etc.), ils avaient toujours à un moment donné la possibilité de faire appel au réseau socio-sanitaire de Genève, réseau quasi inexistant

dans un pays en voie de développement comme Madagascar. L'extrême pauvreté de ce contexte n'a nul point de comparaison avec la pauvreté connue en Suisse, même si certains parallèles peuvent être faits comme par exemple la souffrance psychique.

Afin de préparer au mieux les pensionnaires à ce voyage, des séances de préparation vont être réalisées en amont. Celles-ci traiteront de thèmes comme la pauvreté, l'interculturalité, les précautions sanitaires, les mesures de sécurité, etc.

Les moyens utilisés seront des rencontres avec des personnes ayant vécus à Madagascar, des gens de Madagascar se trouvant en Suisse, projection de film, des recherches sur la vie et des formations leur permettant de prendre conscience de leur limites et de leur ressources pour faire face à ce nouveau contexte.

Analyse du contexte socio-sanitaire et alcoologique à Madagascar

Certains résidents de la Maison de l'Ancre, bien que souhaitant se sortir de leur situation, adoptent souvent une posture défaitiste, attendant que des solutions viennent de l'extérieur. Ils ont tendance à voir la vie négativement questionnant facilement l'aide qui leur est apportée. Connaître d'autres prestations dans un autre contexte pourrait permettre de valoriser la démarche qu'ils réalisent en Suisse avec l'aide des structures socio-sanitaires et alcoologique.

Pour permettre cette prise de recul, il est prévu lors du voyage de visiter des structures comme des centres de santé, hôpitaux, centre alcoologique (Croix Bleue), centres sociaux, etc. De fait, il sera demandé aux participants du voyage de faire des observations sur les prestations offertes et réaliser un exposé à leur retour sur ce qui existe ou pas à Madagascar, ce qui est différent en lien avec notre contexte. Une réunion sera organisée au retour pour le présenter aux autres résidents de la Maison de l'Ancre.

Participation à un projet d'aide au développement

Comme dit précédemment, les pensionnaires ont une vision d'eux-mêmes dévalorisante et se sentent souvent peu utile pour la société. Participer d'un projet où ils peuvent concrètement aider à d'autres personnes encore plus défavorisées peut contribuer à avoir une meilleure estime d'eux-mêmes. Par le biais de cette participation ils pourront également partager, échanger avec la population locale sans regards stigmatisant, regard auquel ils sont souvent confrontés à Genève. De plus, discuter avec des personnes d'une autre culture peut permettre une ouverture au monde différente et de revaloriser son propre vécu.

Pour toutes les visites prévues, que ce soit des centres de santé, sociaux, etc. comme pour la participation à un projet de développement des contacts ont été pris et nous sommes en attentes de réponses.

Les collaborations suivantes sont envisagées :

- DM-Echange et mission
- ACED – Action soutien à l'enfance démunie – ONG terrain Bel Avenir
- Nouvelle Planète
- CEAS – Centre Albert Schweitzer

Les contacts ont été pris et la définition des activités sont en train de se négocier avec les partenaires de ces ONG sur le terrain.

4. Evaluation du projet et capitalisation

Ce projet est une première expérience tant pour la Maison de l'Ancre comme pour la plupart des pensionnaires. Il est donc impératif d'évaluer la pertinence d'une telle démarche. Les éléments qui seront pris en considération pour l'évaluation seront les suivants :

- Déroulement du projet (avant – pendant – après) point forts – points faibles

- Pertinence de la durée
- Atteintes des objectifs de la Maison de l'Ancre et des pensionnaires

Un document d'évaluation sera élaboré et remis aux différents acteurs du projet : pensionnaires, équipe éducative, direction des EPI et financeurs.

5. Présentation du voyage et de l'expérience vécue

Une fois l'évaluation et la capitalisation réalisée une soirée de présentation est prévue afin de partager l'expérience avec les autres pensionnaires mais aussi le personnel de la Maison de l'Ancre et les personnes ayant apportés au projet, donateurs, etc.

Facteurs de Risques

Les risques identifiés qui pourraient faire échouer le projet durant la période prévue sont :

En amont :

- Nombre de participants au projet insuffisant (minimum 6 pensionnaires) pour cause de désistement, rechutes ou fin de séjour (en effet, la mise sur pied de ce projet demande beaucoup d'investissement de la part des pensionnaires, même si nous avons confiance dans leurs motivations, nous sommes attentifs à la fatigue psychique et physique de cette démarche. Si nous voyons que celle-ci est trop lourde pour la majorité et peut provoquer des rechutes, à ce moment-là nous freinerions le processus)
- Résultats de recherche de fonds insuffisants

Durant le séjour

- Instabilité politique ou sanitaire (ebola)
- Comportement inadéquat durant le séjour mettant en danger le groupe obligeant un retour prématuré

Si le voyage ne peut se faire pour les risques évoqués en amont, le voyage serait repoussé à une date ultérieure.

Pour la question de fonds insuffisants, en accord avec les donateurs, le voyage se ferait à une destination plus proche ou à une date ultérieure.

En cas d'interruption de séjour, le solde des apports externes sera restitué à pourcentage égal aux donateurs.

Budget

Après vérification des coûts sur place, le budget suivant a été établi :

Rubrique	Coût journalier unitaire	Nb jours	Nb participants	Total
Logement	15	20	15	4 500,00 CHF
Alimentation	15	20	15	4 500,00 CHF
Transport interne	10	20	15	3 000,00 CHF
Billets d'avion	1600		15	24 000,00 CHF
Divers	10	20	15	3 000,00 CHF
				39 000,00 CHF

Pour le financement, la répartition suivante est prévue :

Apports	Par pers.	Nb pers.	Bénéfice activité	Total I	Total II
Apport institutionnel	500,00 CHF	15		7 500,00 CHF	
Activités propres				6 500,00 CHF	
Tombola			2 000,00 CHF		
Tournoi de jass			1 000,00 CHF		
Repas thématiques			1 500,00 CHF		
Stands divers			2 000,00 CHF		
Total apports propres					14 000,00 CHF
Demande fondation et communes				25 000,00 CHF	25 000,00 CHF
Total financement					39 000,00 CHF

Au vue de la somme élevée du financement externe, les demandes se feront principalement sous forme de parrainage de pensionnaires.

Moyens

Pour mener à bien ce projet, les moyens nécessaires sont :

- Moyens financier
- Ressources humaines

  Pour l'accompagnement des pensionnaires, deux éducateurs et une assistante socio-éducatrice sont prévues.

Durée du projet et Chronogramme

Le projet commence dès sa conception soit au mois d'octobre 2014 et prendra fin après l'évaluation et restitution au mois de juin.

Le séjour sur place sera de 3 semaines :

- 1 semaine pour les visites de centres socio-sanitaires
- 1 semaine pour la participation à un projet d'aide au développement
- 1 semaine pour la découverte du pays, de la population, des us et mœurs.

Le chronogramme des activités est prévu comme présenté ci-dessous :

Activités	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Elaboration projet ▪ réunions hebdomadaires ▪ recherches pour données projet (coût, lieu, etc.) ▪ contact avec ONG ▪ Rédaction du document projet									
Soumission du projet à la direction									
Recherche de fonds externe ▪ Recensement des possibles donateurs ▪ Envoi du document projet ▪ Réunion de présentation									
Recherche de fonds propres									
• Tombola									
• Tournoi de Jass									
• Stands divers									
• Repas thématique									
Préparation du voyage ▪ Réunions régulières ▪ Formation ▪ Projection de film ▪ Rencontres avec des personnes connaissant le contexte ▪ Recherches sur le contexte									
▪ Vaccination ▪ Préparation des médicaments en coordination avec médecin et pharmacie									
▪ Documents de voyage									
Voyage ▪ Visites de centres socio-sanitaires et alcoologiques ▪ Participation d'un projet de développement ▪ Elaboration d'un carnet de voyage									
Evaluation – capitalisation ▪ Enquête ▪ Rédaction document ▪ Envoi documents aux financeurs									
Exposé du voyage									

Annexes

Annexe 1 : Consommation d'alcool[4]

Principaux faits[5]

- L'usage nocif de l'alcool[1] entraîne dans le monde 3,3 millions de décès chaque année, soit 5,9% des décès.
- L'usage nocif de l'alcool est un facteur étiologique dans plus de 200 maladies et traumatismes.
- Dans l'ensemble, 5,1% de la charge mondiale des maladies et traumatismes, tels que mesurés par les années de vie ajustées sur l'incapacité (DALY), est attribuable à l'alcool. [2]
- La consommation d'alcool entraîne des décès et des incapacités relativement tôt dans la vie. Dans la tranche d'âge 20-39 ans, près de 25% du nombre total de décès sont attribuables à l'alcool.
- Il existe une relation de causalité entre l'usage nocif de l'alcool et toute une série de troubles mentaux et comportementaux, d'autres maladies non transmissibles ainsi que les traumatismes.
- Dernièrement, des relations causales ont été établies entre la consommation nocive d'alcool et l'incidence de maladies infectieuses telles que la tuberculose ou l'évolution du VIH/sida.
- Outre ses conséquences sur la santé, l'usage nocif de l'alcool entraîne des pertes économiques et sociales importantes pour les individus comme pour la société dans son ensemble.

L'alcool est une substance psychoactive capable d'entraîner la dépendance, largement utilisée dans de nombreuses cultures depuis des siècles. L'usage nocif de l'alcool entraîne une charge de morbidité ainsi qu'un fardeau économique et social important pour les sociétés.

L'alcool agit sur les personnes et sur les sociétés de nombreuses façons et ses effets sont déterminés par la quantité consommée, le mode de consommation et, en de rares occasions, par la qualité de l'alcool consommé. En 2012, près de 3,3 millions de décès, soit 5,9% de la totalité des décès dans le monde, étaient attribuables à la consommation d'alcool.

L'usage nocif de l'alcool peut également avoir des effets sur d'autres personnes, telles que les membres de la famille, l'entourage, les collègues ou des étrangers. En outre, il a des effets sanitaires, sociaux et économiques importants sur la société en général.

La consommation d'alcool est un facteur étiologique dans plus de 200 maladies et traumatismes. Elle est associée au risque d'apparition de problèmes de santé tels que les troubles mentaux et comportementaux, y compris la dépendance à l'égard de l'alcool, des maladies non transmissibles majeures telles que la cirrhose du foie, certains cancers et des maladies cardiovasculaires, ainsi qu'à des traumatismes résultant d'actes de violence et d'accidents de la circulation.

Dernièrement, des relations de cause à effet ont été mises en évidence entre la consommation d'alcool et l'incidence de maladies infectieuses telles que la tuberculose ainsi que dans l'évolution du VIH/sida. La consommation d'alcool chez la femme enceinte peut entraîner le syndrome d'alcoolisme fœtal ou des complications liées à la prématurité.

Une proportion importante de la charge de morbidité attribuable à la consommation nocive d'alcool provient des traumatismes intentionnels ou non intentionnels, y compris dans le cadre d'accidents de la

---

[4] OMS : Aide-mémoire N°349 – Mai 2014

[5] OMS : *Rapport de situation mondial sur l'alcool et la santé 2014*

circulation routière, de la violence ou des suicides. Les blessures mortelles attribuables à la consommation d'alcool touchent généralement des groupes d'âge relativement plus jeunes.

Facteurs affectant la consommation d'alcool

Divers facteurs ont été recensés au niveau individuel et au niveau de la société, qui affectent le niveau et le mode de consommation d'alcool et l'ampleur des problèmes liés à l'alcool dans la population.

Les facteurs environnementaux sont le développement économique, la culture, l'offre d'alcool et l'étendue et le niveau de mise en œuvre et d'application des politiques en la matière. Pour un niveau ou un mode de consommation donné, les vulnérabilités au sein d'une même société peuvent parfois être aussi différentes qu'entre des sociétés différentes.

Bien qu'il n'existe aucun facteur de risque unique dominant, plus la personne a de vulnérabilités, plus elle est susceptible de présenter des problèmes liés à l'alcool du fait de sa consommation d'alcool.

L'impact de la consommation d'alcool sur les problèmes de santé chroniques et aigus dans les populations est en grande partie déterminé par deux aspects distincts mais connexes de la consommation:

- la quantité totale d'alcool consommée, et
- le mode de consommation.

Le contexte de la consommation d'alcool joue un rôle important dans la survenue des problèmes liés à l'alcool, en particulier s'agissant des effets sur la santé de l'ivresse, de même, en de rares occasions, que la qualité de l'alcool consommé.

La consommation d'alcool peut avoir des effets non seulement sur l'incidence des maladies, traumatismes et autres problèmes de santé, mais également sur l'évolution des troubles et leur issue chez les individus.

Il existe des différences entre les sexes en matière de mortalité et de morbidité liées à l'alcool ainsi qu'en ce qui concerne les niveaux et les modes de consommation d'alcool. Le pourcentage de décès attribuables à l'alcool chez les hommes s'élève à 7,6% de la mortalité mondiale contre 4,0% des décès chez les femmes.

Moyens de réduire la charge de morbidité due à l'usage nocif de l'alcool

Il est possible de réduire les problèmes de santé et de sécurité et les problèmes socio-économiques imputables à l'alcool, mais cela exige d'agir sur les degrés, les modes et les contextes de la consommation d'alcool ainsi que sur les déterminants sociaux plus larges de la santé.

Les pays sont au premier chef responsables d'élaborer, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer les politiques publiques visant à réduire l'usage nocif de l'alcool. Les décideurs ont à leur disposition une base importante de connaissances scientifiques concernant l'efficacité et la rentabilité des stratégies suivantes:

- réglementation de la commercialisation des boissons alcoolisées (en particulier auprès des jeunes);
- réglementation et restriction de l'offre d'alcool;
- adoption de politiques adaptées de réglementation de l'alcool au volant;
- réduction de la demande à travers des dispositifs fiscaux et d'action sur les prix;
- sensibilisation et soutien aux politiques;
- fourniture de traitements accessibles et d'un coût abordable aux personnes souffrant de troubles liés à la consommation d'alcool;

- mise en œuvre de programmes de dépistage et d'interventions brèves en cas de consommation nocive et dangereuse d'alcool.

Consommation d'alcool en Suisse[6]

La consommation moyenne d'alcool d'un pays est définie par les habitudes et normes sociales en matière de boissons alcooliques, la situation économique et le pouvoir d'achat ainsi que par l'accessibilité et le prix des produits alcooliques.

En 2013, la consommation par habitant en Suisse était pour la dixième consécutive en dessous des 9 litres d'alcool pur; depuis 1990, cette donnée a diminué de 2.4 litres d'alcool par tête. La consommation globale par habitant a encore baissé par rapport à l'année précédente. Avec la valeur de 8.3 litres d'alcool pur par habitant, la Suisse se situe toujours dans la moyenne au niveau européen..

Consommation de boissons alcooliques
par habitant en Suisse **en litres** (années 1971 à 2013)

ADDICTION | SUISSE

Sources: Régie fédérale des alcools (RFA) (2014). *L'alcool en chiffres 2014* et calculs d'Addiction Suisse sur la base de:
Régie fédérale des alcools (RFA). *Consommation de boissons alcooliques par habitant en Suisse* des années concernées.
Office fédéral de la statistique (OFS). *Statistique de l'état annuel de la population (ESPOP)* des années concernées.

	Teneur en alcool	*71-75	*76-80	*81-85	*86-90	*91-95	*96-00	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Vin	11%	44.5	45.3	49.3	49.4	45.7	43.4	43.5	43.5	43.1	41.8	40.9	40.2	38.8	38.3	39.3	38.6	37.9	38.2	37.0	36.0	36.1
Bière	4.8%	74.8	68.9	70.0	69.3	66.0	59.1	58.6	57.8	57.1	55.5	58.1	57.0	55.0	56.8	57.4	58.0	57.3	56.6	57.0	56.5	55.8
Cidre	4.5%	6.5	5.4	5.1	4.6	3.4	2.8	2.6	2.6	2.5	2.3	2.3	2.2	1.9	1.8	1.7	1.6	1.5	1.4	1.8	1.8	1.8
Spiritueux	40%	5.3	5.0	5.4	4.9	4.1	3.7	3.6	3.9	**4.0	4.0	4.0	3.9	3.8	3.9	4.0	4.0	3.9	3.9	3.9	3.9	3.8
Total alcool pur (100% vol.)	Par habitant	11.0	10.5	11.2	10.9	10.0	9.2	9.2	9.2	9.2	9.0	9.0	8.9	8.5	8.6	8.8	8.7	8.6	8.5	8.5	8.4	8.3
	Par habitant dès 15 ans	14.4	13.4	13.6	13.1	12.0	11.2	11.1	11.2	11.0	10.8	10.9	10.6	10.1	10.2	10.3	10.2	10.1	10.0	10.0	9.9	9.9

*moyenne des années cumulées **chiffre révisé

Fréquence de la consommation selon le sexe[7]

Les hommes consomment nettement plus souvent et plus d'alcool que les femmes, quel que soit le groupe d'âge. Les femmes sont globalement deux fois plus nombreuses que les hommes à être abstinentes.

Entre 1992 et 2007, la proportion d'hommes buvant de l'alcool une ou plusieurs fois par jour, a baissé, tandis que la proportion de ceux qui boivent de l'alcool une à deux fois par semaine a augmenté. Chez les femmes, cette tendance est moins prononcée.

---

[6] *Source: Régie fédérale des alcools (RFA) (2014). L'alcool en chiffres 2014*

[7] *Source: (ISPA) 2009. Enquête suisse sur la santé des différentes années*

La proportion des personnes ayant une consommation d'alcool quotidienne a diminué entre les années 1992 et 2007, autant pour les hommes que pour les femmes. Toutefois, la même tendance ne s'est pas dessinée chez les hommes à partir de 65 ans et chez les femmes à partir de 55 ans. La consommation pour cette population est restée relativement stable, à l'exception des femmes entre 65 et 74 ans où une augmentation relativement importante peut être observée au niveau des consommatrices quotidiennes.

On peut également constater que parmi les personnes qui boivent quotidiennement une ou plusieurs fois de l'alcool, ce sont les hommes ayant 75 ans et plus qui représentent la plus grande proportion. En regardant ces chiffres par rapport aux différents niveaux de risque pour la santé, on peut toutefois penser que, pour la grande majorité, il ne s'agit que d'une consommation modérée.

Prise en charge ambulatoire[8]

Les personnes qui sont suivies par les services de consultation ambulatoires et dont le problème principal est l'alcool ont généralement entre 30 et 60 ans. Les hommes qui s'adressent à un service spécialisé sont dans l'ensemble un peu plus jeunes que les femmes.

Près de la moitié (53%) des client-e-s pris-es en charge par les services de consultation ambulatoires et dont le principal problème est l'alcool tirent principalement ou exclusivement leur revenu de leur activité professionnelle. Pour 15% des client-e-s, le revenu provient en majeure partie ou entièrement d'une rente (AVS, AI etc.).

D'autres bénéficient avant tout de l'aide sociale (14%) ou d'indemnités de chômage (7%). Pour une petite proportion de client(e)s, le soutien financier de la part des proches constitue la source de revenu principale ou exclusive.

Comparativement aux client-e-s dont le principal problème est l'alcool, les client(e)s ayant les opiacés pour principal problème sont en proportion bien moins nombreux/ses à vivre principalement ou exclusivement de leur activité professionnelle (34%). Pour eux/elles, c'est plus souvent l'aide sociale qui constitue la source de revenu principale ou exclusive (37%).

1% des client-e-s ayant les opiacés pour principal problème déclarent tirer tout ou majeure partie de leur revenu en dealant ou par le biais de « combines » diverses.

Motiver les personnes consultant principalement pour des problèmes liés à l'alcool au cours du traitement reste une tâche difficile. En effet, si 53% d'entre elles étaient allées jusqu'au bout de leur prise en charge ambulatoire en 2011, un peu moins de la moitié des personnes avaient interrompu le traitement (hospitalisation, interruption explicite par l'institution ou le/la client-e etc.) ou le contact avec le service s'était perdu.

En 2012, parmi les client-e-s des services ambulatoires dont le problème principal était le cannabis, la proportion de ceux/celles qui avaient terminé leur traitement de façon régulière était de 61%. Les proportions de fins de traitement régulières observées chez les client-e-s ayant principalement un

---

[8] *Source : Astudillo, M., Notari, L., Maffli, E. (2013). Prise en charge ambulatoire des problèmes de dépendance. Résultats de l'enquête auprès des client(e)s 2012. Recueil de tableaux statistiques. Lausanne: Addiction Suisse.*

problème avec les opiacés ou avec la cocaïne et ses dérivés étaient en 2011 de 26%, respectivement 40%.

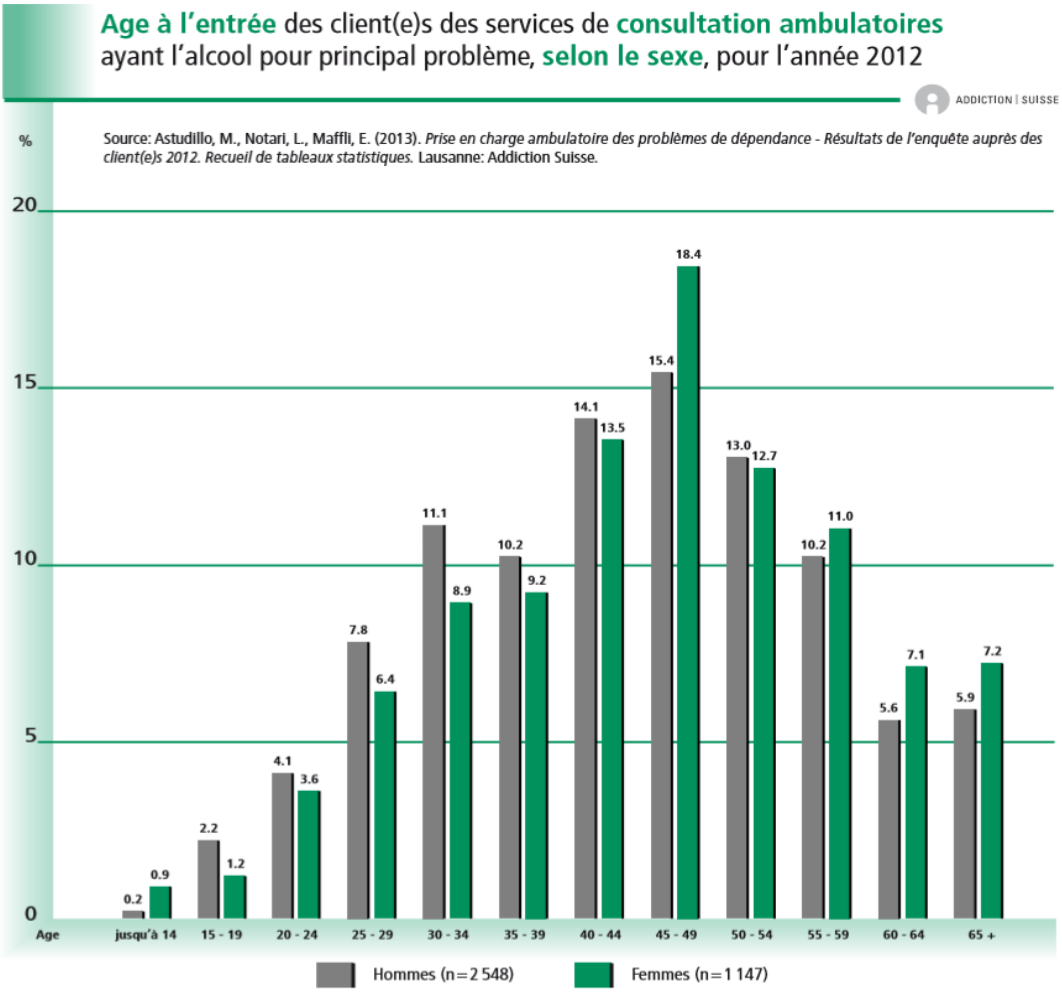

Traitements en institutions résidentielles spécialisées

Les institutions résidentielles spécialisées (centres de réhabilitation et cliniques spécialisées) accueillent chaque année plus de 1 300 personnes ayant l'alcool pour principal problème, dont environ deux tiers d'hommes et un tiers de femmes.

Âge à l'entrée des clientes et clients dont le problème principal est l'alcool, pris en charge par les institutions résidentielles spécialisées, selon le sexe (2010 - 2013)

ADDICTION | SUISSE

Sources: Addiction Suisse (2014). Rapports annuels. *Traitement résidentiel de l'alcoolodépendance - Résultats du monitorage act-info auprès des client-e-s des années concernées.* Recueil de tableaux statistiques. Lausanne: Addiction Suisse.

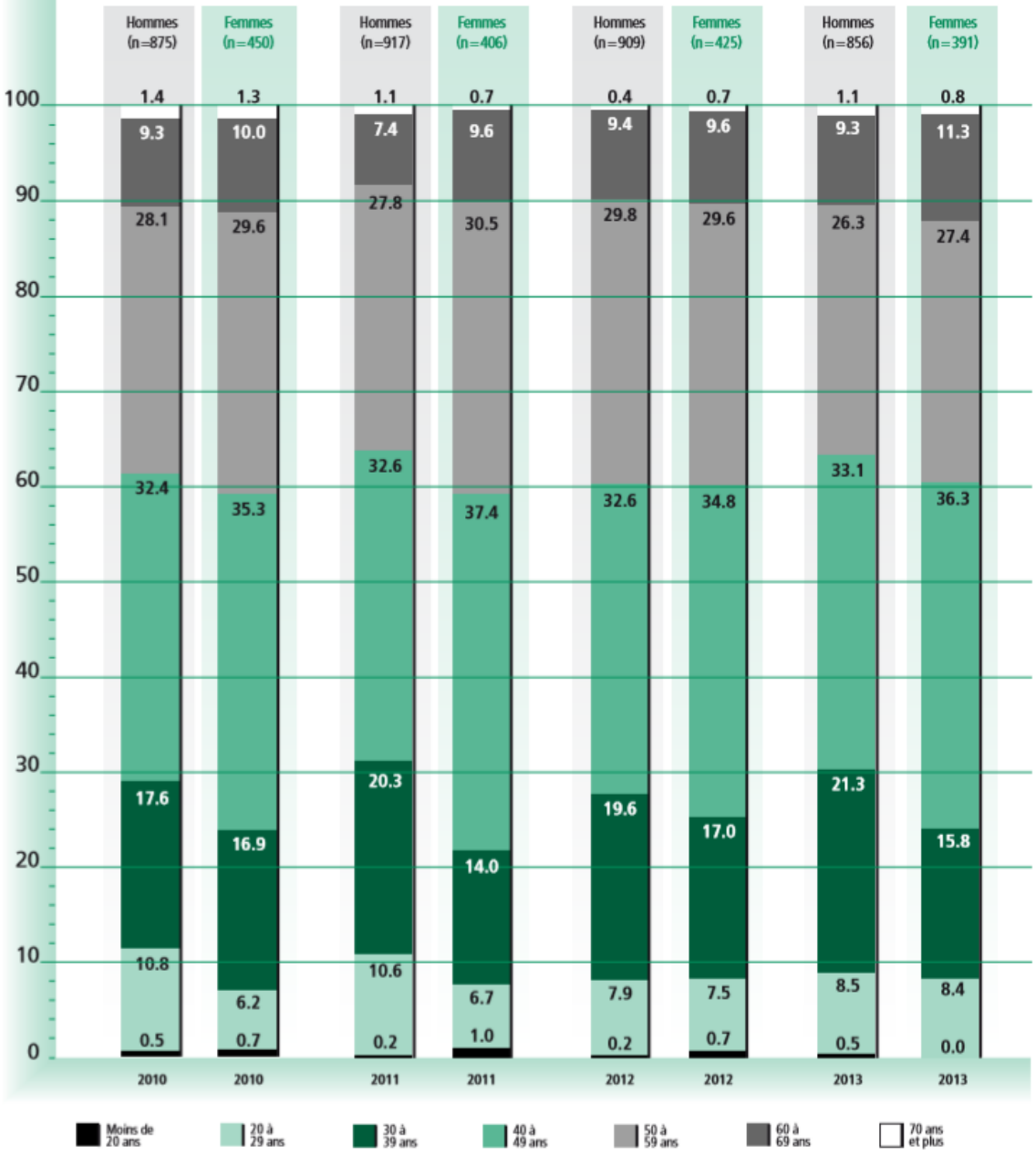

Annexe 2 : PV 1ère séance

Réunion du 1er octobre 2014

L'ancre (salle colloque)

Animateur de la réunion : Colette et Virginie **Prise du PV :** Mario

Participants : Selon liste de présence

Ordre du jour:

1. **Règle du groupe**
2. **Objectifs du voyage**
3. **Durée**
4. **Lieu**
5. **Modalités de préparation du voyage**
6. **Qui participent ?**
7. **Financement du voyage**
8. **Budget**
9. **Préparation départ**

Documents remis : Situation géopolitique

Règle du groupe

Documents annexés : Situation géopolitique des pays africains de langue française émis par le Département fédéral des affaires étrangères.

Compte-rendu

Virginie et Colette souhaitent la bienvenue aux résidents. Il est présenté l'ordre du jour, déroulement de la réunion.

Point de l'ordre du jour : **1 Règle de groupe** **Intervenant :** Virginie et Colette

Discussion :

En brainstorming, il est défini les règles de groupe, règles que tous les participants sont d'accord de respecter.

Les règles sont les suivantes :

- Laisser la personne s'exprimer
- Ne pas couper la parole
- Arriver à l'heure
- Eteindre les portables
- Être participatif, s'investir
- Ne pas monopoliser la parole
- S'écouter
- Être respectueux
- Consensus – La majorité lors des décisions

Point de l'ordre du jour : **2 Objectif du voyage** **Intervenant :** **Colette**

Discussion :

Colette propose que chacun des membres écrivent sur un post-it ce qu'ils attendent de ce projet et de ce voyage.

Chacun écrit et il est affiché au mur le résultat. Virginie en donne lecture.

Réponse anonyme sur post-it et affichée au mur à la question : Qu'est-ce que j'attends de ce projet de voyage »

Personne 1 Aider la population
Construire quelque chose

	Rencontrer des gens d'une autre culture, échange Apprendre des autres S'impliquer
Personne 2	Participer à une action d'aide humanitaire
	Vivre un changement grâce à la déconnexion géographique
Personne 3	Aider les plus démunis Nouvelles rencontres, nouvelles expériences Plage & Soleil
Personne 4	Echanger avec les locaux
Personne 5	Voir d'autre mode de vie, coutume But humanitaire Donner un peu de soi Se découvrir soi-même Apprendre des autres Partager
Personne 6	Découvrir un pays Prendre une baffe dans la gueule Voir la misère pour arrêter de me plaindre Offrir un petit peu de joie à un enfant ou autres Partager mon savoir faire
Personne 7	Changer d'air
Personne 8	Faire quelque chose ensemble
	Construction commune
Personne 9	Connaître un autre mode de vie
Personne 10	Partager avec la population locale
Personne 11	Confrontation à la réalité
Personne 12	Voir et apprendre d'une autre culture
Personne 13	But humanitaire Echange Aide Construction
Personne 14	Découvrir Changement

De ces différentes idées, il ressort 3 grandes lignes conductrices, à savoir :

- **Confrontation à une autre réalité**
- **Apporter de l'aide**
- **Partager, échanger, apprendre**
- **Prendre du bon temps**

L'idée est, qu'au vu de notre peu d'expérience dans l'aide humanitaire, nous nous rattachions à une œuvre humanitaire déjà existante avec des projets déjà en activité sur place.

Il faut également penser dans quelle mesure nous pouvons nous intégrer à ces projets et apporter notre aide.

Point de l'ordre du jour : **3 Durée** **Intervenant :**

Discussion : Certains parlent de 2 semaines, d'autres de 3 semaines.

Il ressort des discussions que la durée va dépendre de l'endroit géographique (éloignement de la Suisse) et du type de projet auquel nous allons participer.

Il est proposé de passer directement au point suivant et de revenir sur la question ensuite.

Conclusions : Point reporté

Point de l'ordre du jour :	**4 Lieu**	**Intervenant :**

Discussion :

Le premier critère pour déterminer le choix de la destination est d'un avis commun :

- La langue française.

Vient ensuite

- Pays stable politiquement
- Problème lié aux risques sanitaire (tels que « Ebola » actuellement)
- Existence d'organisation (ONG, association, etc.) ayant déjà des projets humanitaires en cours d'activité sur place

Avant de se déterminer sur un lieu de destination, il est remis à chaque participant une feuille émise par le Département fédéral des affaires étrangères sur les pays d'Afrique parlant la langue française et leur situation géopolitique et sanitaire.

Il est proposé que chaque participant choisisse deux pays.

Abdel propose de rajouter le Maroc à la liste remise.

Après dépouillement des propositions, deux pays ressortent :

- Madagascar
- Les Comores

Une discussion est entamée, Madagascar plaît beaucoup et Colette met en avant qu'elle connaît déjà un peu ce pays et que cela pourrait être un atout supplémentaire par ces contacts.

La majorité l'emporte : le choix est : **MADAGASCAR**

La destination étant décidée, la discussion revient au point 3 « durée » et sur la date de départ.

De l'avis du plus grand nombre et vu le travail qu'il faudra accomplir ces prochains mois, il semble raisonnable que le minium de semaines sur place soit de **3 semaines.**

Quant à la date de départ, le voyage devrait intervenir dans le 1er semestre 2015, avec une nette préférence pour le mois d'avril 2015, ce qui nous laisse 6 mois pour mettre ce projet en place.

Conclusions :

A la majorité, le choix de la destination est Madagascar

Durée : 3 semaines

Date : courant 1er semestre 2015 – mois d'avril 2015

Points d'action	**Personne responsable**	**Échéance**
✓ Se renseigner sur la saison des pluies – climat en général	Tous	Prochaine réunion

Point de l'ordre du jour :	**5 Modalité de préparation du voyage**	**Intervenant :**	Colette et Virginie

Discussion :

Par modalité de préparation, Virginie explique que ce sont les règles inhérentes à la participation et le degré d'implication pour pouvoir faire partie du voyage.

Après discussion, le taux de participation aux réunions est fixé à 80%.

Une feuille de présence sera préparée et un tableau récapitulatif créé.

Colette précise qu'il doit être clair pour tout le monde que si une personne s'engage lors d'une réunion à réaliser une tâche, elle doit être responsable et s'investir dans cette tâche.

Si pour une raison ou une autre, elle n'est pas en mesure d'accomplir cette tâche dans les délais, elle doit en avertir les responsables ou trouver une personne qui accepte de la remplacer ou la représenter à la réunion.

Il est possible que des sous-groupes soient formés pour des tâches spécifiques. Leurs travaux devront être présentés lors des réunions principales et principalement l'état d'avancement.

Il est également demandé à tous les participants de s'investir dans la phase de recherche de fonds.

Colette explique que l'urgence est dans la préparation de la brochure explicative de notre projet.

Les EPIS étant une institution, nous devons recevoir l'aval institutionnel de leur part pour pouvoir procéder à des levées de fonds.

Il est décidé que dès que la brochure est prête, une délégation de résident ira présenter notre projet à la direction des EPI.

Babacar, Jean-Jacques, Karine, Mario ont montré leurs intérêts.

Conclusions : Taux de participation aux séances de travail de 80%

Remplacement ou représentation aux séances

Points d'action	**Personne responsable**	**Échéance**
✓ Préparation de la brochure	Tous	Non définie
✓ Feuille de présence et tableau récapitulatif	Mario	Prochaine réunion

Point de l'ordre du jour : **6 Qui participent ?** **Intervenant :** Virginie

Discussion : Virginie explique que par « qui participent », elle entend que nous discutions sur les départs et arrivées des résidents de la Maison de l'Ancre.

La Maison de l'Ancre étant un établissement institutionnel, on doit mettre toutes les personnes sur un même pied d'égalité.

La règle veut que lors des sorties 1 éducateur = 4 résidents, partant de ce principe, le nombre de participants est fixé à un maximum de 12 personnes et 3 éducateurs (Colette, Virginie et Simon Pierre).

Concernant les nouvelles arrivées à la Maison de l'Ancre, il est décidé, après un débat, d'établir la règle suivante :

La personne doit :

- Etre intéressé par le projet
- avoir terminé les 6 semaines d'atelier et groupe,
- avoir entrepris au minimum 2 semaines de stage interne (évaluation au travail).
- état de santé à l'arrivée. Ce point est laissé à l'appréciation des éducateurs responsable du projet.
- Participé à 80% des réunions

Concernant les personnes du projet qui quitteraient la Maison de l'Ancre avant le départ, il est décidé qu'elles s'engagent à :

- Accepter un traitement ambulatoire à la Maison de l'Ancre jusqu'au voyage
- Participer à toutes les séances – réunions – sous-groupes.

L'heure du repas ayant sonné, la séance est levée rapidement.

Les points suivants (7 à 9 de l'ordre du jour) et la question du désistement n'ayant pu être traité, ils sont remis à la prochaine réunion.

Conclusions : Règles pour les arrivées et les départs entérinées par la majorité

Points d'action	**Personne responsable**	**Échéance**
✓ Parler des modalités en cas de désistement (billet avion etc.)	Tous	Prochaine réunion
✓ Point 7 à 9 de l'ordre du jour à reprendre	Tous	Prochaine réunion

Annexe 3 : PV 2ème séance

Procès-verbal de la séance du 8 octobre 2014

Ordre du jour :

- Financement du voyage
- Durée
- Les désistements
- Idées de financement
- Page Facebook
- Vacances/permissions

Comment fait-on si une personne est absente :

- Le PV est envoyé par mail
- Implication à distance
- Demander des recherches
- Peut réagir à distance : peut donner son point de vue suite au PV ou idées reçues

Mario remplace Karine et Colette remplace Virginie

Page Facebook :

Afin de faire un retour sur place, plus ou moins au jour le jour, aux donateurs, à la Maison de l'Ancre, etc... Sur la page, il y aurait des photos, mini reportages.

Commencer du moment que l'élaboration du projet a été présentée aux Epi. L'idée est que les donateurs puissent suivre/connaitre le projet du début à la fin.

Kevin va créer la page, on verra au fur et à mesure pour alimenter la page, si on prend un administrateur, c'est à dire qu'une personne fixe s'occupe de la page.

Passeport :

Tous à jour mais tout le monde doit vérifier pour les visas

Permissions vacances :

Joaquim ne pourra peut-être pas venir car son employeur lui demande de prendre des vacances durant les périodes scolaires. Mais à réfléchir à une alternative.

Il faut absolument savoir les dates pour que les personnes avec occupation ou emploi puissent avertir de leurs vacances.

Désistements :

Fin de séjour, hospitalisations ou sevrage
L'argent récolté sera rendu pour le projet
Il faut absolument que tout le monde puisse s'exprimer s'il y a trop.

Recherches de fond :

Fondations qui œuvrent pour les projets humanitaires
Loterie romande (MM)
Suisse addiction (FPL)
Epi (FPL)
Hospice Général (KR)
Hans Wilfsdorf (CB)
Barbour (CB)
Rotschild (MM)
CSP (Bole) (SPM)
Rotary club (SPM)
HUG (KR)
Ville de Carouge (CB)
Ville de Genève et Canton (MM)
Phoenix (VM)
Partenariat (VM/CB/SPM)
Pour les fondations, appeler et demander comment on procède pour avoir des fonds
Les idées pour récolter de l'argent :
Loto/tombola (Tous)
Marchés de Noël de Carouge (VM)
Tournoi de cartes (JJ)
Réseaux sociaux (KR/MM)
Club de salsa (MR)
Gala de charité (BN/VM/KD)
Concert Daniel (VM)
Entreprises privées (JP)
UBS (VM), BNP (MM)
Familles, proches (Tous)
Stands devant commerce (VM/KD)

Pour la semaine prochaine :

BN et KD doivent s'occuper du transport et de l'hébergement
MM et KD doivent s'occuper du billet d'avion
MR et JP doivent regarder le coût de la vie sur place
JD va regarder pour le visa

Annexe 4 : PV 3ème séance

Réunion du 14 octobre 2014 à 17 :45

L'ancre (salle colloque)

Animateur de la réunion :	Colette et Virginie	**Prise du PV :**	Mario
Participants :	Selon liste de présence annexée		
Ordre du jour:	10. Budget (point 8 de l'OdJ du 01.10.2014) 11. Préparation voyage (point 9 de l'OdJ du 01.10.2014) 12. Divers		
Documents remis :			
Documents annexés :	Liste de présence de cette réunion		

Compte-rendu

Point de l'ordre du jour :	**1 Budget**	**Intervenant :**	Tous

Discussion :

Lors de la séance du 8 octobre, il avait été demandé à chaque participant, en binôme, de se renseigner sur les coûts de la vie sur place et les frais inhérents au voyage aller-retour.

Sur la base de ces recherches, il serait ainsi possible de savoir approximativement le coût de ce projet par participant.

BN et KD prennent la parole et expose leurs recherches :

Hébergement : BN a trouvé une villa pour 18 personnes à EUR 245.00 la semaine, des Eco lodge entre EUR 8.00 ET 15.00 / jour, soit EUR 56.00 à 105.00 par personne par semaine, KD a trouvé des Gesthaus pour EUR 15.00 à 20.00 / jour soit EUR 105.00 à 140.00 par personne par semaine.

BN précise qu'il est actuellement impossible de savoir combien tant que le lieu précis n'est pas connu, en effet il y a beaucoup de diversité dans les prix et suivant les régions.

Transport en commun : BN a trouvé 3 sociétés proposant des locations de minibus avec chauffeur. Hantar.com : EUR 27.00 à 60.00 par jour. Nirina.location.com : EUR 50.00 par jour pour un minibus. Voiture à EUR 30.00 jour. Sissitravel.com, seule agence à proposer un minibus 18places pour EUR 45.00 jour.

BN précise que les horaires des chauffeurs compris dans le prix est de 06 :00 à 18 :00 et que le carburant n'est pas compris dans le prix.

MM et KD prennent à leur tour la parole et expose ce qui suit :

Transport Genève – Madagascar : KD a trouvé pour la période début avril des billets à CHF 1'334.00. MM est arrivé dans les mêmes tarifs pour la période concernée.

Néanmoins, il précise qu'en fonction du lieu choisi, il faut encore compter sur les lignes internes, en effet l'île de Madagascar est grande comme une fois et demi la France et qu'il y a 1 aéroport international et 16 aéroports territoriaux. Il explique également qu'en fonction de la date à laquelle on prendra les billets, le prix risque fort d'être plus élever. A titre d'exemple, un billet acheté aujourd'hui, 14.10, pour un départ la semaine suivante coûtait environ CHF 1'800.00.

SPM propose qu'on se renseigne sur les prix en partant d'une agence française et sur la possibilité de prix de groupe.

Pour l'exercice du budget, on reste sur un prix du billet d'avion aller-retour de CHF 1'600.00

Coût de la vie : MR nous parle en premier de la monnaie du pays : l'ARIARY (MGA) C'est la monnaie officielle depuis 2003. Elle remplace le franc malgache, monnaie encore couramment utilisée dans la langue comme point de repère. Un peu comme les anciens francs en France. 1 Ariary correspond à 5 Francs malgache.

Le cours est actuellement de MGA 2'646.00 pour CHF 1.00 - MGA 3'190.00 pour EUR 1.00

MR et JP font lecture de divers conseils fournis par le guide du routard, en voici quelques extraits : (important : le cours de change ayant augmenté de MGA 2'600.00 à MGA 3'190.00, les prix indiqués en EUR dans les pages suivantes sont surévalués : exemple : MGA 10'000.00 = EUR 3.15 et non pas EUR 2.60 (différence de EUR 0.55).

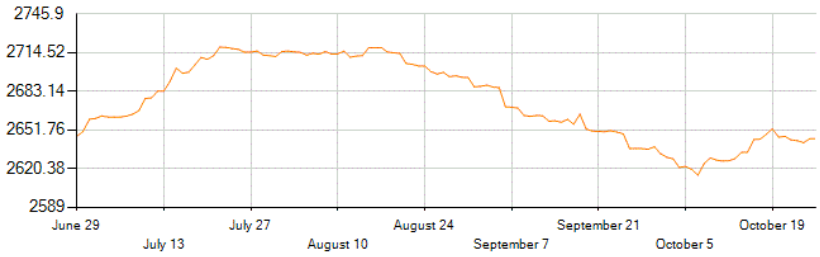

*L'unité monétaire est l'**ariary** (Ar), qui a remplacé en 2003 le franc malgache (Fmg). L'ariary ayant quelques difficultés à s'imposer et les prix étant encore souvent donnés en francs malgaches (bien vous faire préciser l'unité pour éviter les malentendus), il peut être bon de savoir qu'un ariary, mot signifiant « cinq francs », vaut cinq fois plus que 1 Fmg (soit 1 Ar = 5 Fmg). Les billets conservent en tout petit la mention de leur équivalence en francs malgaches.*
Compte tenu de la fluctuation du cours, nous avons choisi arbitrairement d'utiliser 2 600 Ar pour 1 € dans nos conversions (fin 2013). On indique bien souvent les prix en euros, préféré dans certaines adresses car plus stable que l'Ar. Nous indiquons les tarifs comme les hôtels les présentent.

Quelques infos utiles

- Le marché noir est une vieille pratique nationale. S'il est parfois avantageux, il pourrait être une source d'ennuis. D'autant qu'il y a de la fausse monnaie en circulation.
- Il est interdit de sortir du territoire avec plus de 400 000 Ar (153,80 €).
*- **Attention, on ne peut changer officiellement les ariary en euros qu'à Tananarive.***
- Conseil : pensez à vous munir de suffisamment d'argent liquide entre 2 villes. Pendant un séjour de 15 jours en brousse, les chèques de voyage et la carte de paiement ne vous seront pas d'un grand secours.
*- **Pensez à avoir toujours avec vous de petites et très petites coupures.***

Moyens de paiement

Argent liquide

On vous conseille de partir avec le maximum d'argent liquide afin d'obtenir le meilleur taux de change et de conserver des euros en dépannage. Évitez de récupérer de grosses coupures (parfois on vous propose un taux légèrement meilleur avec un billet de 50 € ou de 100 €). Toujours avoir de la petite monnaie sur soi car les commerçants et chauffeurs de taxi en ont rarement. Il est possible de régler en euros bien souvent.

Chèques de voyage

Valable uniquement si vous voyagez un bout de temps sur place car les commissions prélevées sont importantes, sauf en principe à la BNI-CA. Les retraits avec les cartes de paiement sont eux aussi assez taxés. Les chèques de voyage American Express sont le plus régulièrement acceptés.

Cartes de paiement

***Important :** à Madagascar, la carte MasterCard est rarement acceptée dans les distributeurs, même si ça change petit à petit. La Bank of Africa (BOA) et quelques agences de la banque MCB l'acceptent au guichet (mais l'opération peut demander du temps). En revanche, la grande majorité des distributeurs prennent la carte Visa.*
Les commissions sont souvent constituées d'un pourcentage du montant de votre retrait ET d'un montant forfaitaire (2,60 % et 3 €, par exemple).

On trouve des distributeurs automatiques d'argent liquide dans presque toutes les banques des villes. Dans les petites localités, allez directement aux guichets, où les délais peuvent être assez variables. Les règlements éventuels de notes d'hôtel ou de billets d'avion avec une carte de paiement sont franchement très désavantageux : on vous taxe de 5 à 8 % !

Budget

Pour les routards à petit budget, le pays reste très bon marché si on loge dans de petits hôtels rudimentaires et se restaure dans les hotely et les gargotes en voyageant en taxi-brousse. Si on souhaite un certain niveau de confort et des prestations touristiques locales (excursions avec des tour-opérateurs), c'est-à-dire des déplacements en 4x4 avec chauffeur, en avion et avoir de l'eau chaude tous les jours, le budget enfle vite.

L'hébergement

Sur la base d'une chambre double, sauf Tananarive où les tarifs peuvent varier un peu.
*- **Très bon marché :** jusqu'à 13 000 Ar (5 €).*
*- **Bon marché :** de 13 000 à 26 000 Ar (de 5 à 10 €).*
*- **Prix moyens :** de 26 000 à 52 000 Ar (de 10 à 20 €).*
*- **Plus chic :** de 52 000 à 104 000 Ar (de 20 à 40 €).*

La nourriture

Pour un repas par personne, dans la boisson.
*- **Très bon marché :** jusqu'à 8 000 Ar (3,10 €).*
*- **Bon marché :** de 8 000 à 13 000 Ar (de 3,10 à 5 €).*
*- **Prix moyens :** de 13 000 à 28 600 Ar (de 5 à 11 €).*
*- **Plus chic :** plus de 28 600 (11 €).*

Les transports

*- **Le taxi-brousse :** exemples au départ de Tananarive : pour Tamatave environ 15 000 Ar (5,80 €) et pour Fianarantsoa 20 000 Ar (7,70 €) ; environ 40 000 Ar (15,40 €) pour Tuléar ; 25 000 Ar (9,60 €) pour Majunga ; et autour de 70 000 Ar (26,90 €) pour Diégo-Suarez. Ces tarifs sont susceptibles d'augmenter.*
*- **Le taxi-ville :** pour une course à Tananarive, compter 4 000 à 6 000 Ar (1,50 à 2,30 €) selon l'heure et la distance. Pour rejoindre l'aéroport de Tana, les chauffeurs agréés demandent généralement autour de 40 000 Ar (15,40 €).*
*- **La location de voitures :** c'est cher ! Si vous disposez d'un petit budget, essayez de louer un taxi-brousse, un taxi-be ou un taxi « spécial ». Comptez environ 120 000 Ar (46,20 €) par jour, plus le carburant. Parfois le carburant est compris. Bien se le faire préciser.*
Pour louer une berline, compter plus de 130 000 Ar (50 €) par jour environ, tout compris. Pour les pistes difficiles, prévoir un 4x4 à partir de 150 000 Ar (58 €) par jour (plus le carburant) ; bien vérifier ce qui est inclus ou non.
*- **L'avion :** un aller simple coûte environ 120 € pour un Tamatave/Sainte-Marie, 220 € de Tananarive à Sainte-Marie, Tuléar, Nosy Be ou Diégo-Suarez.*

Les parcs et réserves

Le ticket d'entrée du MNP (Direction des parcs nationaux) varie de 10 000 à 25 000 Ar (3,80 à 9,60 €) par jour et par personne, auxquels il faut ajouter le tarif de guidage : de 10 000 à 35 000 Ar (3,80 à 13,50 €) pour un groupe de 4 ou 5 personnes. Les prix ont quand même tendance à augmenter : on nous a informé d'une visite à 60 000 Ar (23,10 €).

Pourboire

C'est une vieille tradition française et coloniale importée sous les tropiques. On n'y est pas obligé, bien sûr. On vous conseille de ne donner un pourboire que si vous êtes réellement satisfait. Sinon, cela encourage un réflexe vis-à-vis des vazaha.
Dans les restaurants, il est d'usage de laisser entre 5 et 10 % pour le service, mais c'est à votre libre appréciation. N'oubliez pas les porteurs dans les hôtels, dont les salaires sont très faibles. Si vous louez un véhicule avec chauffeur, comptez quelques euros par jour pour le pourboire (environ 5 € par jour).

Achats

L'artisanat est souvent très local ; si vous craquez pour tel objet dans une ville ou un village, rien ne vous assure que vous le retrouverez ailleurs dans le pays, si ce n'est à Tananarive, où l'on peut acheter la majorité de l'artisanat malgache sur les marchés ou dans les boutiques, mais pas toujours au même prix...
- Artisanat du bois : la palme incontestée revient à la ville d'Ambositra réputée pour sa marqueterie. Côté

marqueterie, ne pas manquer les reproductions des albums de Tintin ou Astérix. Pas mal de jeux en bois également. Plein d'autres objets en bois précieux comme le bois de rose, le palissandre, l'ébène…
- Bijoux en argent : des bracelets le plus souvent, spécialité des Antandroys du Sud.
- Bouteilles de sable : spécialité de Majunga. Très belles bouteilles composées de motifs savants à partir de sables de toutes les nuances.
- Broderies : très belles nappes brodées par les femmes, en coton blanc ou écru représentant des palmiers ou des scènes de la vie quotidienne.
*- **Confection :** il est possible de se faire confectionner toutes sortes de vêtements pour pas cher en apportant un modèle chez un couturier de Tananarive.*
- Cuir et corne de zébu : la peau du zébu sert à tout, notamment à confectionner des sacs de voyage, des sandales ou encore des chapeaux. Le cuir est généralement clair et... pas très bien tanné.
- Épices et vanille : poivre vert ou noir, girofle, coriandre, piment, curry, citronnelle, paprika, safran, cannelle se trouvent facilement sur les marchés, ou conditionnés, prêts à partir dans le sac. La vanille se trouve principalement sur la côte du même nom. Attention, interdiction de quitter le pays avec plus de 2 kg de vanille ou de 1 kg de poivre sans autorisation spéciale.
- Instruments de musique : le plus traditionnel et le plus simple à rapporter est la valiha, une sorte de cithare en bambou gravé de différents motifs et sur lequel sont fixées des cordes métalliques.
- Lamba : cotonnades bon marché imprimées de couleurs vives et portant un proverbe malgache, ou étoffes de raphia ou de soie, plus rares mais plus belles. C'est le costume traditionnel malgache par excellence.
- Papier antemoro : selon la tradition, les Antemoros, tribu de la région de Manakara, auraient songé à fabriquer du papier dès leur arrivée à Madagascar pour retranscrire les versets du Coran. Leur papier est merveilleux.
*- **Pierres précieuses et semi-précieuses :** si vous souhaitez ramener quelques pierres précieuses, achetez-les à Antsirabe ou chez des bijoutiers capables de vous fournir une autorisation d'exportation délivrée par la Direction des Mines et de l'Energie. Pour les pierres semi-précieuses (topaze, aigue-marine, améthyste, grenat ou tourmaline…) et ornementales, pas de problème, sauf si les semi-précieuses sont serties dans un métal lui-même précieux. Dans ce cas, il faut également une autorisation délivrée par le bijoutier.*
- Raphia et vannerie : magnifiques chapeaux, sacs à main, paniers, mallettes, sets de table, sandales ou casquettes teintés de couleurs vives ou pastel. Plus mode, y a pas. Le charme et la légèreté du matériau alliés à la gaieté des couleurs.
- Tapis en mohair : fabriqués à Ampanihy, entre Tuléar et Fort-Dauphin. Longtemps célèbres, ils sont un peu tombés en désuétude, mais pourraient le redevenir...
- Taxis-brousse et véhicules miniatures : l'illustration absolue de l'art de la récupération. Adorables 404 bâchées, bus, motos, avions et vieilles « deudeuches » en fer blanc recyclé. Matériaux choisis ? Boîtes de conserve, canettes de grandes marques de sodas, bombes insecticides ou boîtes de lait concentré !

Douane

Il est interdit de sortir plus de 400 000 Ar (154 €) du pays, plus de 1 kg de bijoux (sous réserve d'un certificat de change), plus de 2 kg de vanille (déjà préparée) et plus de 1 kg de poivre et de café.
*- **Interdictions à l'exportation :** outre les pierres précieuses sans autorisation, il est interdit d'exporter les aloalo anciens, les totems funéraires d'origine mahafaly (sud du pays). Et heureusement !*

Visa : JJD précise qu'il faut un visa pour entrer à Madagascar et qu'il peut être fait le jour de l'arrivée à l'aéroport. Ce document est gratuit.

Partant de toutes ces informations, une discussion s'ensuit par tous. Tout le monde s'accorde pour louer une maison sur place et préparer nos repas nous-mêmes le plus souvent possible.
Sur ces considérations, un premier budget est établi par personne et par jour comme suit et accepté par tout le monde :

Logement :	CHF 15.00	
Alimentation :	CHF 15.00	
Transport interne :	CHF 10.00	
Divers :	CHF 10.00	soit environ CHF 50.00 par jour

Soit CHF 350.00 par semaine.

Soit pour le voyage dans sa totalité : CHF 1'050.00 (vie sur place) + CHF 1'600.00 (avion) + frais divers (vaccin, assurance, etc…pour CHF 350.00, soit un total de

CHF 3'000.00 par personne

Conclusions : D'un commun accord, tout le monde fera de plus amples recherches dès que le lieu exact de notre destination sera connu et ainsi revoir et corriger le si besoin est.
Partant de ce premier budget accepté, tout le monde a une vue plus claire quant à la somme à rechercher soit : CHF 36'000.00

Points d'action	Personne responsable	Échéance
✓ Renseignement auprès d'agence de voyage française et prix de groupe	SPM	Au plus vite
✓		

Point de l'ordre du jour : **2 Préparation voyage** **Intervenant :** Virginie

Discussion : VM et KD font part aux participants qu'il n'y a pas de vaccination obligatoire pour Madagascar.

VM précise tout de même que, au vue de nos pathologies respectives et notre système immunitaire affaibli, elle ne saurait que trop conseiller à chacun d'évaluer les risques avec son médecin traitant et de faire les vaccins recommandés.

Elle fait mention que les vaccins minimums coûteraient environ entre CHF 150.00 et 200.00 et serait inclus dans les frais du voyage.

En annexe un petit lexique des maladies connues à Madagascar, sorte de feuille de route pour discuter avec le médecin.

Elle précise également qu'il faudra que chacun prévoie ses traitements pour le voyage, ainsi que les ordonnances et documents jugés utiles par le médecin en cas d'hospitalisation sur place.

Conclusions :

Points d'action	Personne responsable	Échéance

Point de l'ordre du jour : **3 Divers** **Intervenant :** Tous

Discussion : CB nous fait part qu'elle a pris contact avec DM Echange et Mission, association dont elle connaît les membres et qui ont des « projets » déjà implantés sur l'île de Madagascar.

Le responsable part au mois de novembre sur place et va prendre contact avec les divers projets pour voir dans quelle mesure nous pouvons intégrer l'un ou l'autre de ces projets. Il a d'ores et déjà précisé que les mois de mars et avril sont complets.

Une discussion suit et à l'unanimité il est décidé de repousser le voyage à fin avril, début mai 2015.

Elle précise qu'un courrier à l'attention de Monsieur Alain Kolly a été préparé et sera envoyé, il présente le processus de notre démarche et une demande de rendez-vous avant l'élaboration définitive du prospectus.

Elle informe également les participants que les EPI pourraient participer financièrement à notre projet commun étant donné qu'ils l'ont déjà fait par le passé pour d'autres institutions.

L'éventualité de créer une association ne sera pas chose facile… il faut entrevoir d'autre solution avant.

VM explique qu'elle a fait un courrier urgent pour notre inscription au Marché de Noel de Carouge et qu'elle attend une réponse.

CB, VM et SPM constate que tous les participants ont exécutés les tâches qu'ils leur avaient été confiées et ils nous en félicitent.

SPM tient à préciser une réflexion intéressante et importante. Lors d'une discussion avec une personne ayant de l'expérience dans ce domaine, elle lui a attiré l'attention sur le fait que ce projet devait être centrer sur le côté éducatif, sur ce que nous pourrions en retirer, que l'objectif de ce projet soit en lien avec nous et centrer sur nous et que la cause humanitaire a une moindre importance.

Avant de clore la séance, VM demande si quelqu'un à des nouvelles de AKL. Tout le monde répond par la

négative. Elle demande comment on s'organise dans de tel cas, est-ce que c'est à nous de transmettre les dates de la prochaine réunion ou c'est à la personne de venir chercher le renseignement.

D'un commun accord, il est décidé de transmettre l'information à l'intéressé, mais à lui, en revanche, de se renseigner sur ce qui s'est passé pendant la séance où il n'était pas présent.

La prochaine séance, après discussion et agenda sorti, est fixée au mardi 21 octobre 2014 à 17 :45

Conclusions : Rappel est fait que pour la prochaine séance, le débat portera sur l'avancée des recherches de fonds et les moyens à mettre en œuvre.

Points d'action	**Personne responsable**	**Échéance**
✓		

Les vaccinations

LES VACCINATIONS OBLIGATOIRES AVANT LE DÉPART

Fièvre Jaune : absente dans ce pays. Se vacciner uniquement en cas de séjour préalable dans une zone où la maladie est présente. Cette mesure ne vous concerne donc pas si vous venez d'Europe, d'Amérique du Nord, Centrale et Australe, d'Asie ou d'Océanie.

LES VACCINATIONS RECOMMANDÉES AVANT LE DÉPART

- Hépatites virales A et B
- Diphtérie
- Tétanos
- Poliomyélite
- Typhoïde
- Rage (circuit "aventureux")

Les risques pour les voyageurs

LA MALARIA (PALUDISME)

Paludisme à l'état endémique dans l'ensemble du pays. Le pays est classé en zone 2 d'impaludation.
Médicaments recommandés : chloroquine et proguanil.

RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT ET AU COMPORTEMENT DU VOYAGEUR

- Tétanos
- Maladies sexuellement transmissibles (infection par le VIH, hépatite virale B...)
- Giardiase
- Bilharziose (bain en eau douce, chaude et stagnante)
- Ankylostomiase et anguillulose (pieds nus)
- Leptospirose (en eau douce)
- Hépatite
- virale B par contact sexuel ou utilisation de matériel de soins contaminé

RISQUES LIÉS AUX INSECTES ET AUX ANIMAUX

- Paludisme (moustiques)
- Arbovirose virale (syndrome dengue-like)
- Rickettsiose (fièvre boutonneuse méditerranéenne)
- Rage (chiens, tous animaux sauvages)
- Envenimations (piqûre ou morsure d'animaux venimeux)
- Filariose lymphatique (moustiques)
- Hydatidose (contact avec les chiens)

RISQUES LIÉS AUX ALIMENTS ET AUX BOISSONS

- Poliomyélite
- Hépatite virale E
- Amibiase
- Diarrhée du voyageur
- Cystiépatite virale A
- Tæniasis
- Salmonellose
- Hépatite
- Typhdide
- Toxi-infection alimentaire collective
- Shigellose
- Ascaridiose
- Trichinose

Attention aux conséquences liées à l'exposition au soleil et à la chaleur surtout pour les enfants et les personnes âgées. Des précautions sont nécessaires (photoprotecteurs, suppression de tous les médicaments photosensibilisants).

Annexe 5 : PV 4ème séance

Réunion du 21 octobre 2014 à 17 :45

L'ancre (salle colloque)

Animateur de la réunion : Colette et Virginie **Prise du PV :** Mario

Participants : Selon liste de présence

Ordre du jour:

13. Intervention de BN et cas de JP
14. Etat d'avancement des travaux pour récolter des fonds
15. Etat d'avancement des recherches auprès des organismes, donations.
16. Divers

Documents remis : Liste des « contacts » mis à jour

Documents annexés : Ordre du jour de la séance et état des présences à ce jour

Compte-rendu

Point de l'ordre du jour : 1. Intervention de BN et cas de JP **Intervenant :** VM et BN

Discussion :

BN demande, avant d'entamer les points de l'ordre du jour, que nous rediscutions de la date de ce voyage et d'arrêter des dates précises. Ceci afin que ceux qui doivent avertir leur société puissent le faire.

Suite aux divers éléments à notre disposition, tel que les possibilités avec l'association DM Echange et Mission, les dates suivantes sont arrêtées :

DU VENDREDI 1ER MAI 2015 AU DIMANCHE 24 MAI 2015

VM rappelle le cas de JP : impossibilité de prendre des vacances en dehors des périodes scolaires et vu le peu de solution envisageable, elle demande si elle peut aller de l'avant en proposant que JP prenne un congé non payé et auquel cas que cette somme soit prise sur le budget pour couvrir son manque à gagner.

A l'unanimité, la proposition est acceptée.

Conclusions :

Date définitive : du 01.05.2015 au 24.05.2015

Couverture du congé sans salaire de JP si acceptation de son patron

Points d'action	Personne responsable	Échéance
✓ Discuter avec JP et mise en œuvre	VM	au plus vite

Point de l'ordre du jour : 2. Etat d'avancement des travaux pour récolter des fonds **Intervenant :** Selon liste PV 08.10.14

Discussion :

JJD se lance :

<u>Tombola :</u>

C'est possible, principe de carnet de coupons numérotés à vendre par les participants. Trouver une planche de prix attrayante en regardant avec les commerçants des Pâquis, prix des coupons entre 2.00 et 5.00. Faire des affiches et date de tirage.

Discussion autour du sujet et voici les points importants :

Prix du coupon : CHF 2.00 – carnet à CHF 20.00, CHF 50.00

Emission d'environ 500 coupons. CB peut s'occuper de les imprimer, elle dispose d'une application.

Réfléchir à des prix entre 5 à 10 prix

Date du tirage et lieu : à définir, mais voir pour que le tirage soit effectué à l'Ancre.

Affichage des résultats et retraits des lots : voir avec le secrétariat (heure – date)

A l'unanimité, tout le monde est pour que JJD continue ce projet.

Loto :

JJD explique que la mise en œuvre d'une telle animation est beaucoup trop importante :

Fonds de roulement conséquent dès le départ,

Temps pour l'organisation (location, affiche, etc)

Salle et personnel (pas assez nombreux pour toute une journée)

Droit des pauvres, crieur patenté, lots importants

A l'unanimité, abandon de ce projet

Tournoi de cartes :

JJD explique les deux modes de tournois de « Jass » existants. Il propose que nous nous tournions sur le plus en vogue : « Atout imposé ». Il explique en deux mots les règles. Nous comptons sur un tournoi de 20 équipes de 2 joueurs, soit 40 personnes.

Le prix serait de CHF 30.00 à titre de frais d'inscription.

JJD a pris contact avec La Maison de Quartier des Pâquis mais vu l'accueil réservé et le peu de date disponible, il s'est tourné vers l'UAC (Union d'Action Communautaire des Pâquis), tuyau fourni par Madame Anne Gilly (organisatrice de Les Pâquis sont à la Rue).

Un rendez-vous est pris au 22 octobre 2014 pour visiter la salle.

Les dates possibles sont les mercredi 3, vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 décembre. En regard des agendas des responsables : VM ; CB et SPM, il est décidé de réserver la salle, si elle convient, pour le mercredi 3 décembre 2014.

L'avantage de cette salle est qu'elle dispose d'une cuisine. Il explique qu'il est d'usage après le tournoi de servir une petite agape aux joueurs.

Il faut bien évidement des lots qu'il reste à déterminer encore, voir sur internet ce que propose les autres associations organisant des tournois.

Il reste à discuter encore des boissons alcoolisées ou non. JJD ne cache pas que les profits seront beaucoup plus importants si la vente de vin et de bière était possible.

MM s'engage dans l'organisation avec JJD, tant au niveau de l'administration du tournoi que de l'organisation de la salle. DW se propose pour aider en cuisine lors du tournoi ainsi que BN.

A l'unanimité, les personnes présentes acceptent l'animation « tournoi de carte » et d'élaborer le projet définitif.

JJD remets l'affichette qu'il avait préparée à CB pour qu'elle élabore un premier jet pour la prochaine séance.

Marché de Noel de Carouge :

VM attend toujours une réponse de Carouge.

Le principe serait le même que pour Les Pâquis sont à la rue : stand de crêpes.

Elle précise que le marché aura lieu du 12 au 14 décembre 2014. DW, JJD, MM, KD, sont partants à voir en fonction des disponibilités.

Sur le principe, tout le monde est d'accord. Attente de la réponse positive de Carouge.

Gala de charité et Concert Daniel :

KD soumet une question à l'assemblée concernant le « gala de charité », en effet lors de la préparation du projet avec VM et BN, la question se posait si nous devions organiser une soirée malgache ou une soirée tsigane (ceci en rapport avec l'orchestre de Daniel qui pourrait jouer gratuitement).

MM intervient et demande si Daniel est au courant, la réponse est non. Il demande également comment ils voyaient ce gala. KD explique que ce serait une soirée avec un petit apéro, un petit repas et un concert, le tout pour une somme de CHF 20.00.

MM explique ce qu'est un « gala de charité », soit une soirée en faveur des donateurs, or à ce jour, nous n'en avons aucun. Un gala de charité est par principe un moyen d'obtenir des donations supplémentaires par l'entremise d'un repas de gala, d'une vente aux enchères durant la soirée, d'animation telle que concert, attraction…. Le thème malgache ou tsigane peut être respecté.

VM explique que la famille, les amis ne pourront pas mettre aussi chère pour un repas. L'idée est de remettre à plus tard l'organisation d'une soirée « évènementielle » en fonction des entités qui auront contribué à ce projet et de maintenir cette soirée en la renommant dans un sens plutôt conviviale et amicale.

BN tient à préciser qu'il se retire de cette organisation pour des raisons personnelles qu'il ne juge pas bon d'exprimer à l'assemblée, mais dont il a fait part à KD et VM. Il précise néanmoins qu'il a une connaissance qui serait susceptible de nous fournir les boissons (limonades et alcool) gratuitement et qu'il est tout à fait disposé à s'en occuper, tant pour cette soirée que pour les divers autres événements que nous préparons.

Divers :

RTS (télévision) : KD a pris contact avec un ami et explique la RTS ne vivant que de la redevance, ils n'allouent aucune donation.

Club Salsa : MR explique que cela va être difficile, sa sœur de faisant plus partie du club, mais elle a la gentillesse de demander si quelque chose est envisageable.

Conclusions : Accord pour l'animation « Tombola »
Abandon de l'animation « Loto »
Accord pour l'animation « Tournoi de Jass »
Accord pour la soirée « dîner en musique »

Points d'action	**Personne responsable**	**Échéance**
✓ Finaliser l'organisation de la tombola	JJD	Prochaine assemblée
✓ Visite de la salle	JJD – MM - VM	22.10.2014
✓ Finaliser l'organisation de l'animation « tournoi de Jass »	JJD – MM	Prochaine assemblée
✓ Finaliser soirée « Dîner en musique »	KD VM	A définir
✓ Elaboration affichette Jass et coupon de tombola	CB	Prochaine assemblée.

Point de l'ordre du jour : 3. Etat d'avancement des recherches auprès des organismes, donations **Intervenant :** Tous

Discussion :

Les autres points concernant les donateurs potentiels sont survolés de manière rapide, dont voici le compte rendu :

Loterie Romande : MM a le formulaire de demande de fonds à disposition. Manque le prospectus

Suisse addiction : VM et CB s'occupent auprès de différentes fondations et associations qui œuvrent dans le même domaine que le nôtre, monde de l'addiction, mais reconnaissent qu'il faut un projet abouti pour les activer.

Epi : en attente

Hospice Général, HUG : KR a entrepris les démarches auprès des HUG et remet le document à remplir pour une allocation de fonds. Pour l'Hospice Général, il propose d'entrer en contact avec le directeur général.

Il précise également qu'il est entré en contact avec le monde politique du Canton de Genève et espère pouvoir avoir un entretien avec Monsieur Longchamp, personne sensible à notre cause. Pour pouvoir aller de l'avant, il lui faut un document à présenter.

Rotary Club : SPM a pris contact avec ce club et la porte est ouverte, la procédure est la suivante, envoi du projet et le club demande à ce que ce projet lui soit expliqué de manière orale lors d'une de leur séance plénière.

CSP : SPM a pris également contact avec M. Bolle qui malheureusement n'a pas le temps pour l'instant. SPM reprendra contact avec lui dès que le projet sera dans sa phase finale.

Ville de Genève et Canton : MM dit que vu que KR a déjà des entrées au pouvoir politique, il se retire afin d'éviter des doublons.

Rotschild et BNP : MM attend un document abouti pour entrer en contact.

Barbour, Hans Wilfsdorf : CB tient à disposition les formulaires de demande de fonds

Il ressort de ces différentes recherches et prise de contacts que sans un prospectus, un document définissant notre projet, personne de l'assemblée ne peut, à ce jour, aller plus loin.

CB et VM précise que la tâche est ardue, mais que le document pourra certainement être soumis à la prochaine assemblée. Il contient déjà 13 pages et elles y travaillent sans relâche.

Conclusions : Attendre la rédaction du document final pour aller de l'avant

Points d'action	**Personne responsable**	**Échéance**
✓ Rédaction du prospectus	CB et VM	Prochaine séance
✓		

Autres informations

Divers (4) : La réunion touchant à sa fin, VM demande à quand sera la prochaine réunion, sachant que la semaine prochaine (27.11 au 31.11.14) nombre des personnes ne seront pas disponible.

Il est décidé, vu les tâches à accomplir, de se réunir le 4 novembre 2014.

Toutes les personnes présentes confirment leur disponibilité et leur présence

Annexe 6 : PV 5ème séance

Réunion du 4 novembre 2014 17 :45

L'ancre (salle colloque)

Animateur de la réunion : Colette et Virginie **Prise du PV :** Mario

Participants : Selon liste de présence

Ordre du jour:

17. Brochure
18. Tombola et Tournoi de Jass
19. Alcool et Equipe de l'Ancre
20. Organisation contactée à Madagascar
21. Divers et idées d'entrées de fonds

Documents remis : Carte de Madagascar avec liste des projets d'ONG sur place

Documents annexés : Ordre du jour de la séance et état des présences à ce jour

Compte-rendu

Point de l'ordre du jour : 1. Brochure **Intervenant :** CB

Discussion :

CB souhaite la bienvenue à trois nouvelles personnes : Suzanne, Senovia et Ramon.

CB ouvre la séance en présentant le projet de brochure et en explique les différents chapitres.

Le synopsis qui fera également le tirage du flyers. La partie présentant le côté institutionnel « addiction alcool », le fonctionnement de la Maison de l'Ancre et enfin le projet en lui-même.

CB demande à ce que tout le monde le lise, le corrige, l'améliore, le modifie pour la prochaine séance.

KR et MM demandent à le recevoir par courriel.

CB précise que ce document a été remis également à Monsieur Menez et Monsieur Pilleul.

VM annonce à l'assemblée que le **feu vert a été donné pour la levée des fonds**.

VM explique que les dates du voyage ont été modifiées, en effet CB est dans l'incapacité de modifier les dates de ces séminaires. Elle propose les dates suivantes :

Du mardi 21 avril 2015 au mardi 13 mai 2015

A l'unanimité, la proposition est acceptée.

VM précise que Virginie, Jean-Jacques et Mario fêteront leur anniversaire à Madagascar.

Conclusions :

Date définitive : du 21.04.2015 au 13.05.2015

Autorisation de rechercher des fonds

Points d'action	Personne responsable	Échéance
✓ Lecture du projet de Brochure	Tous	Prochaine séance

Point de l'ordre du jour : 2. Tombola et Tournoi de Jass **Intervenant :** VM

Discussion :

<u>Tombola :</u>

CB montre les tickets de tombola qu'elle a imprimés et demande qui désire se charger de la gestion.

Personne ne se proposant, JJD et MM qui avait émis l'idée au début accepte de s'en occuper.

Les tickets s'élève à CHF 3.00 et 1'000 pièces ont été imprimées.

Quant aux prix proposés, MD explique qu'elle a trouvé des « packs cadeau » dont

1. 3 jours « évasion » pour une valeur de CHF 199.90
2. Cuisine du monde pour 2 personnes d'une valeur de CHF 79.90
3. Happy day pour 2 personnes d'une valeur de CHF 49.90

Elle peut également avoir 1 à 2 poules en pierre et ferraille

KD propose une croisière d'une journée sur le voilier de son ami. Le prix est de CHF 600.00.

Tout le monde remercie KD pour son offre. Il est décidé de mettre la croisière comme premier prix de la tombola.

Il est discuté qu'il faudrait trouver encore quelque lots de consolation de moindre valeur.

Le tirage est prévu le 31 janvier 2015. Les participants seront avisés par téléphone, sms ou courriel. La liste des numéros gagnants sera affichée à la réception de la maison de l'Ancre.

Tournoi de Jass :

CB remet le flyers définitif. JJD explique que l'organisation est quasiment terminée. Il est précisé que SG et KD se sont portées volontaires pour effectuer le service en salle, DW et BN pour s'occuper de la cuisine, JJD et MM du bon déroulement du tournoi.

Deux plats chauds seront proposés. Des assiettes valaisannes ou grisonnes, ainsi que des sandwichs minutes seront également offertes.

Une adresse courriel a été créée (jassancre@gmail.com) pour les inscriptions ainsi que deux n° de téléphone sont à disposition.

Conclusions : JJD et MM se chargent de la gestion de ses deux événements et tiendront informer de l'avancement lors des prochaines séances.

Points d'action	**Personne responsable**	**Échéance**
✓ Trouver des lots supplémentaires tant pour la tombola et le tournoi de Jass	Tous	Avant le 31.01.2015

Point de l'ordre du jour : 3. Alcool et Equipe de l'Ancre **Intervenant :** Tous

Discussion : VM annonce que la vente d'alcool lors des manifestations organisées a été refusée par la direction.

VM et CB sont très navrés.

JJD et MM tiennent à souligner que sans la vente d'alcool, le tournoi de Jass va générer un grand manque à gagner et que le nombre de participants risque d'être en dessous des prévisions.

Le problème va être le même concernant l'organisation de la soirée « malgache ».

CB et VM explique qu'elles ont présenté notre projet lors du Colloque du mardi des éducateurs de la Maison de l'Ancre sous forme de PowerPoint. Elles ont mis à disposition un répertoire informatique où tous les procès-verbaux, courrier, etc. sont en libre accès à chaque éducateur qui désire s'intéresser au projet.

Elles font part à l'assemblée des inquiétudes de l'ensemble des éducateurs, soit que le temps de travail et l'énergie déployée au projet « Madagascar » ne doivent en rien altérer les soins personnels, le travail sur soi et ni au détriment des rendez-vous avec les référents, médecins, assistants sociaux, etc….

Dans l'ensemble, nous avons le soutien de toute l'équipe de l'Ancre.

Elles informeront, lors des prochains colloques, de l'état d'avancement du projet.

Conclusions :

Points d'action	**Personne responsable**	**Échéance**

Point de l'ordre du jour : 4. Organisation contactée **Intervenant :** VM

Discussion : VM remet une carte de Madagascar avec la liste des organisations contactées.

- DM-Mission
- Action de soutien à l'enfance ASED
- Centre écologique Albert Schweitzer
- Grandir Ailleurs

Sont les principales.
Pour le surplus de l'état d'avancement, se référer à la feuille annexée.
VM précise qu'elles ont rendez-vous la semaine prochaine avec l'ASED, qu'un RDV est prévu avec le Centre écologique Albert Schweitzer courant décembre.
L'assemblée félicite VM et CB pour tout ce travail effectué.

Conclusions :

Points d'action	Personne responsable	Échéance
✓ RDV avec l'ASED	CB et VM	Semaine du 10.11.14

Autres informations

Divers et idées d'entrées de fonds (5) :

KR prend la parole et explique que contact a été pris pour approcher Monsieur François Longchamp.

Il rapporte également qu'il regarde pour un financement participatif en Suisse et sur le projet de site internet à créer.

VM explique que les Epis interdisent que nous ayons une page Facebook.

Nouvelles idées :

- KD propose que lors de son voyage en janvier en Asie, elle revienne avec une moitié de container de babioles à vendre sur le marché aux puces (elle l'a déjà fait par le passé et cela avait bien fonctionné)…. L'idée n'est pas mauvaise et reste à voir.
- VM a 2 amis musiciens et elle va voir avec eux s'ils seraient d'accord de faire un concert en faveur de notre projet. Idée à explorer plus avant.
- Marché et Stand : un courrier pour autorisation a été fait et sera envoyé demain.
- Le Bistro de Bel Idée : voir avec les responsables de ce projet s'il serait possible de vendre un gâteau sur deux en faveur du projet Madagascar. Il est entendu que c'est l'Ancre qui ferait les achats des ingrédients nécessaires. DW en parlera lors e la séance du Bistro, le lundi matin.
- VM a fait la demande pour que nous puissions gérer le Restaurant de l'Ancre lors de leur fermeture annuelle, soit du 22 décembre 2014 au 4 janvier 2015. Elle est dans l'attente de l'accord du responsable. Ce projet est bien accepté par l'Assemblée et une réflexion doit être faite pour la prochaine séance.
- BN explique qu'après une discussion avec JJD, MM, KD, il revient dans le projet de soirée dansante et explique qu'il a déjà pris contact avec des malgaches de Genève et qu'il va les rencontrer la semaine prochaine. Il nous revient à la prochaine séance. KD propose éventuellement de prendre contact avec des amis qui gèrent le « Bateau de Genève », lieu intéressant pour une telle soirée.

MM rappelle à CB de parler de la valorisation du temps de travail.
CB explique que chaque participant au projet doit inscrire les heures qu'il exécute en dehors des séances hebdomadaires.
Bien que ces heures ne soient pas rémunérées, elles permettront de voir le temps investi en ressources humaines pour un tel projet et de quantifier les coûts réels en aval.
Plus personnes ne désirant s'exprimer, la séance est levée non sans avoir fixé la date de la prochaine réunion au mercredi 12 novembre 2014 à 17 :45 afin que VM puisse être présente avant son départ en vacance.
Toutes les personnes présentes confirment leur disponibilité et leur présence
PS : la date est modifiée hors de la réunion et est fixée au 11 novembre 2014, une séance de la maison de l'Ancre étant déjà planifiée pour le mercredi 12 novembre 2014. VM informera les participants.